

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ

Contenu

Des activités d'entraînement aux épreuves écrites :

- **5 épreuves écrites** de 4 h notées sur 20 qui consistent en un commentaire d'un texte sur un sujet d'ordre sanitaire et social, et qui a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit.
- Des corrections individualisées et personnalisées des devoirs concernés comportant un relevé des erreurs et des réussites, des pistes d'amélioration et des conseils méthodologiques.

Public

Professionnels paramédicaux issus de la filière infirmière, de rééducation et médicotechnique

Objectifs

- S'entraîner à l'épreuve écrite au commentaire composé
- Consolider les connaissances demandées pour l'épreuve écrite du concours d'entrée en IFCS
- S'évaluer



Durée / Dates / Lieu

- 11/10/24 9h-13h; 7/11/24 13h-17h; 19/12/24 9h-13h; 9/01/25 10h-12h; 10/01/25 13h-17h; 20/02/25 13h-17h; 24/02/25 10h-12h; Lieu : IFCS CHU Nantes



Tarif

- 570,00 €



Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à :
Institut de Formation des Cadres de santé
Département des instituts de formation
Plateau des écoles
50, route de Saint-Sébastien
44093 Nantes cedex
bp-ifcs@chu-nantes.fr

Programme

La formation vous permettra :

- S'entraîner aux épreuves avec la réalisation de commentaire de texte.
- Consolider la méthodologie spécifique à cette épreuve.
- Approfondir la culture professionnelle, la culture sanitaire et la culture générale, à partir des thèmes proposés dans les devoirs
- Perfectionner l'expression écrite à partir des potentiels et ressources repérés
- Gérer son stress.

Modalités d'évaluation

Evaluation orale et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques

Démarche déductive (du général au particulier) et méthodes interactives basée sur l'expérience et les questions des participants.

Intervenant(s)

Monsieur VALLÉE et Madame PADELEC : Directeurs de soins honoraires